



J'ai gagné mon procès contre mon voisin mais il ne veut pas payer

Par **delsab**, le **16/03/2011** à **11:30**

Bonjour, j'ai gagné mon procès contre mon voisin, celui ci me doit une certaine somme d'argent mais ne veut pas payer. cela dure depuis 6 ans, il a créé sa propre insolvabilité pour ne pas être poursuivi par les huissiers alors qu'il possède 2 magasins de relookage de meubles et va très bien. que puis-je faire pour récupérer ce qui m'est dû. merci d'avance.

Par **mimi493**, le **16/03/2011** à **14:07**

Avez-vous signifié le jugement ? Il n'a pas de compte bancaire, de voiture, de meubles ?

Par **delsab**, le **17/03/2011** à **12:49**

merci pour votre réponse. les huissiers ont bien sûr vérifié tous ses comptes qui sont vides. bien évidemment il met son argent sur un compte qui n'est pas à son nom, comme ça on ne peut pas y toucher. sa voiture a été achetée en leasing on ne peut rien faire non plus. quant à une saisie mobilière l'huissier me dit qu'avec le temps et la vente sur saisie je ne récupérerai pas grand-chose, car nous sommes plusieurs en procès contre lui et il sait très bien ce qu'il doit faire pour ne pas être poursuivi.